FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Command® Charge A Herbicide

FDS n°: 1693-5-A **Date de révision**: 2019-11-15

Format: NA Version 1



TIVIC

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom du produit Command® Charge A Herbicide

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 1693-5-A

Synonymes Clomazone (F57020): 2-(2-chlorobenzyl)-4,4-dimethyl-1,2-oxazolidin-3-one (IUPAC name);

2-[(2-chlorophenyl)methyl]-4,4-dimethyl-3-isoxazolidinone (CAS Name)

Ingrédient(s) actif(s) Clomazone

Famille chimique Triazolinones

Autre Nom Commercial Command® 360 ME, Command® 36 CS, Command® 360 CS, Command® CS, Centium™

36 CS, Cirrus™ 36 CS, Cirrus™ CS, Magister CS, Director CS

PCP # 33558

<u>Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière</u>

d'utilisation_

Utilisation recommandée : Herbicide

Restrictions conseillées pour

l'utilisation

Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

Adresse du fournisseur

FMC Corporation 2929 Walnut Street Philadelphia, PA 19104

(215) 299-6000 ((Informations générales)

SDS-Info@fmc.com (courrier électronique - informations générales)

Numéro de téléphone à composer

en cas d'urgence

Urgences médicales:

1 800 / 331-3148 (États-Unis et Canada)

1 651 / 632-6793 (Tous les autres pays - Collectionner)

En cas d'urgence concernant une fuite, un incendie, un déversement ou un accident,

appelez le:

1 800 / 424-9300 (CHEMTREC - USA) 1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International) 1 703 / 527-3887 (CHEMTREC - Remplacant)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

FDS n°: 1693-5-A

Date de révision : 2019-11-15 Version 1

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1B

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Attention

Mentions de danger

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H332 - Nocif par inhalation



Conseils de prudence - Prévention

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

P280 - Porter des gants de protection

Conseils de prudence - Réponse

P321 - Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette)

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Conseils de prudence - Élimination

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non classés ne étaient pas autrement dangers identifiés.

Autres informations

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Famille chimique

Triazolinones.

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Clomazone	81777-89-1	31
Nitrate de sodium	7631-99-4	1-5
Chlorure de calcium	10043-52-4	1-5
1,6-hexanediamine (70%)	124-09-4	1-5

Date de révision : 2019-11-15

Version 1

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux Maintenez les yeux ouverts et rincez-les doucement, avec précaution, avec de l'eau

pendant 15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour

connaître le traitement approprié.

Contact avec la peau Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau pendant

15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le

traitement approprié.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, contactez les services d'urgence;

puis, effectuer une respiration artificielle, de préférence par bouche-à-bouche, si possible. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement

approprié.

Ingestion Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour des conseils de

traitement. Faire boire un verre d'eau si elle est capable d'avaler II ne faut pas induire le vomissement à moins que vous ne receviez cette consigne d'un médecin ou du centre antipoison. Il ne faut rien mettre dans la bouche d'une personne inconsciente et il ne faut

pas la faire vomir non plus.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Les symptômes de surexposition comprennent une diminution de l'activité, des

larmoiements d'yeux, des saignements du nez et une incoordination.

Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant Note au médecin traitant: Un antidote spécifique pour l'exposition à ce produit n'est pas connu. Un lavage gastrique et / ou l'administration de charbon activé peuvent être envisagés. Après décontamination, le traitement doit être axé sur le contrôle des

symptômes et de l'état clinique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés Dioxyde de carbone (CO2), Eau pulvérisée, Mousse, Produit chimique.

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à grand débit.

Dangers spécifiques du produit

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants

Données sur les risques d'explosion Sensibilité aux chocs

Aucun renseignement disponible.
Aucun renseignement disponible.

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges électrostatiques

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Isoler la zone d'incendie. Évaluer le vent. Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles

Il est recommandé d'avoir un plan prédéterminé pour la gestion des déversements. Des récipients vides et fermables pour la collecte des déversements doivent être disponibles.

En cas de grand déversement (impliquant 10 tonnes du produit ou plus):

Observez toutes les précautions de sécurité lors du nettoyage des déversements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Selon l'ampleur du déversement, cela peut signifier le port d'un respirateur, d'un masque facial ou d'une protection oculaire, de vêtements résistant aux produits chimiques, de gants et de bottes en caoutchouc. Arrêtez immédiatement la source du déversement si vous pouvez le faire en toute sécurité. Tenir les personnes non protégées à l'écart de la zone de déversement.

Divers

Pour des consignes additionnelles concernant le nettoyage, appelez le service d'assistance téléphonique de FMC dont les coordonnées sont données à la section 1, « Identification du produit et de l'entreprise » ci-dessus.

Date de révision : 2019-11-15

Version 1

Pour les intervenants d'urgence

Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

Précautions environnementales

Contenir le déversement pour éviter toute contamination supplémentaire de la surface, du sol ou de l'eau. Il faut empêcher les eaux de lavage de pénétrer dans les égouts d'eau de surface. Les rejets incontrôlés dans les cours d'eau doivent être signalés à l'organisme de réglementation compétent.

Méthodes de confinement

Il est recommandé d'étudier les possibilités de prévention des effets dommageables des déversements, tels que la formation de diguettes ou le plafonnement. Utiliser des outils et des équipements ne générant pas d'étincelles. Le cas échéant, les drains d'eau de surface devraient être couverts. Des déversements mineurs sur le sol ou une autre surface imperméable doivent être immédiatement balayés ou de préférence aspirés à l'aide d'un équipement avec un filtre final à haut rendement. Transférer dans des conteneurs appropriés. Nettoyez la zone avec du détergent et beaucoup d'eau. Absorber le liquide de lavage sur un absorbant inerte tel qu'un liant universel, de la terre de Fuller, de la bentonite ou d'une autre argile absorbante et recueillir dans des récipients appropriés. Les conteneurs utilisés doivent être correctement fermés et étiquetés.

Méthodes de nettoyage

Le cas échéant, les drains d'eau de surface devraient être couverts. Les déversements mineurs sur le sol ou sur une autre surface imperméable doivent être balayés ou de préférence aspirés à l'aide d'un équipement doté d'un filtre final à haute efficacité. Transférer dans des conteneurs appropriés. Nettoyez la zone avec un chiffon humide et / ou un détergent industriel puissant avec beaucoup d'eau. Absorber le liquide de lavage sur un absorbant approprié tel qu'un liant universel, l'attapulgite, la bentonite ou d'autres argiles absorbantes et transférer l'absorbant contaminé dans des récipients appropriés. Les conteneurs utilisés doivent être correctement fermés et étiquetés.

Les déversements importants qui pénètrent dans le sol doivent être déterrés et transférés dans des conteneurs appropriés.

Les déversements dans l'eau doivent être contenus autant que possible en isolant l'eau contaminée. L'eau contaminée doit être collectée et éliminée pour traitement ou élimination.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention

Dans un environnement industriel, il est recommandé d'éviter tout contact personnel avec le produit, si possible en utilisant des systèmes fermés avec contrôle à distance du système. Sinon, il est recommandé de manipuler le matériau autant que possible par des moyens mécaniques. Une ventilation adéquate ou une ventilation par aspiration à la source est requise. Les gaz d'échappement doivent être filtrés ou traités autrement. Pour la protection individuelle dans cette situation, voir la section 8. Pour son utilisation en tant que pesticide, vérifiez d'abord les précautions et les mesures de protection individuelle figurant sur l'étiquette officiellement approuvée sur l'emballage ou les autres directives ou politiques officielles en vigueur. Si ceux-ci font défaut, voir la section 8. Pour son utilisation en tant que pesticide, recherchez d'abord les précautions et les mesures de protection individuelle sur l'étiquette officiellement approuvée sur l'emballage ou les autres directives ou politiques officielles en vigueur. Si ceux-ci font défaut, voir la section 8. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Entreposage

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Tenir hors de la portée des enfants et des animaux. Garder/entreposer dans le contenant d'origine seulement.

Produits incompatibles

Aucun connu

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

À notre connaissance, aucune limite d'exposition personnelle n'a été établie pour l'ingrédient actif de ce produit.

Nom ohimiguo	ACCIH TI V	OCHA DEI	MIOCH	Movieus
Nom chimique	I ACGIH ILV	USHA PEL	NIOSH	Mexique

Date de révision : 2019-11-15

Version 1

				10101011
1,6-hexanediamine (70%)	TWA: 0.5 ppm	-	-	Mexico: TWA 0.5 ppm
(124-09-4)				
Nom chimique	Colombie-Britannique	Québec	TLV-TWA pour l'Ontario	Alberta
Chlorure de calcium (10043-52-4)	-	-	TWA: 5 mg/m ³	-
1,6-hexanediamine (70%) (124-09-4)	TWA: 0.5 ppm	TWA: 0.5 ppm TWA: 2.3 mg/m ³	TWA: 0.5 ppm	TWA: 0.5 ppm TWA: 2.4 mg/m³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ordre technique Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle.

Lorsque vous travaillez dans des endroits confinés (par exemple, des réservoirs, conteneurs, etc.) assurez-vous qu'il y a une source d'air pour la respiration et portez

l'équipement recommandé.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage En cas de risque d'exposition par la poussière, d'éclaboussement, de brume ou de

pulvérisation, utiliser des lunettes de protection chimique ou un écran facial. Maintenir un

bain oculaire et installations de mouillage rapide dans la zone de travail.

Protection de la peau et du corps Porter une chemise à manches longues, un pantalons long, des chaussettes, des

chaussures et des gants.

Protection des mains Porter des gants de protection chimiques en nitrile ou néoprène

Protection respiratoire Pour se protéger des expositions par la poussière, les éclaboussures ou par pulvérisation,

veuillez utiliser un masque à filtre.

Mesures d'hygiène De l'eau propre doit être disponible pour lavage en cas de contamination au niveau des

yeux et de la peau. Laver le peau avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de fumer. Prendre un bain ou une douche à la fin du travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Il ne faut pas laver les vêtements de travail avec les

vêtements de la maison.

Informations générales Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs

d'équipements de protection appropriés Ces recommandations s'appliquent au produit sous

sa forme commercialisée

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Brun Liquide État physique Liquide Couleur Brun

Odeur Faible Aromatique

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

pH 6.5 @ 20 °C Point de fusion/point de congélation Non applicable

Point/intervalle d'ébullition Aucun renseignement disponible

Point d'éclair > 94 °C / > 201 °F Méthode Tag en vase fermé

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Aucun renseignement disponible Ininflammable

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure Aucun renseignement disponible

d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur
Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur
Aucun renseignement disponible

Densité 9.59 lb/gal

FDS n°: 1693-5-A

Date de révision: 2019-11-15

Version 1

Aucun renseignement disponible Densité Susceptible de dispersion dans l'eau Solubilité dans l'eau Aucun renseignement disponible Solubilité dans d'autres solvants Aucun renseignement disponible Coefficient de partage

Aucun renseignement disponible Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible Température de décomposition Aucun renseignement disponible Viscosité, cinématique

Viscosité, dynamique 417-430 cps

@ 23° C

Propriétés explosives Non explosif

Propriétés comburantes Aucun renseignement disponible Masse moléculaire Aucun renseignement disponible Masse volumique apparente Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation

Stabilité chimique Possibilité de réactions

dangereuses

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées. Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Chaleur, flammes et étincelles Conditions à éviter Aucun connu.

Matières incompatibles Produits de décomposition

dangereux

Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx), Chlore, Chlorure d'hydrogène.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

> 5000 mg/kg (rat) DL50 orale DL50 épidermique > 5000 mg/kg (rat)

> 3.86 mg/l 4 heures (rat) Concentration maximale atteignable (zéro la mortalité) CL50 par inhalation

Lésions oculaires graves/irritation Non irritant.

oculaire

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Sensibilisation N'a pas causé de sensibilisation chez des animaux de laboratoire (souris)

Nom chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation
Clomazone (81777-89-1)	1369 mg/kg	>2000 mg/kg	4 h LC50 = 4,8 mg/L
Nitrate de sodium (7631-99-4)	= 1267 mg/kg (Rat)		
Chlorure de calcium (10043-52-4)	= 1000 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	
1,6-hexanediamine (70%) (124-09-4)	= 750 mg/kg (Rat)	= 1110 mg/kg (Rabbit)	

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes Les signes de toxicité observés sur les animaux de laboratoire incluent ataxie, des larmes

colorées, une diminution de la locomotion, une dyspnée, de la diarrhée et un écoulement

buccal et nasal..

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Clomazone: L'exposition à long terme a causé une légère augmentation de wieght du foie Toxicité chronique

et de l'élargissement des hépatocytes dans les études animales

FDS n°: 1693-5-A

Date de révision : 2019-11-15

Version 1

Mutagénicité Clomazone: Pas génotoxique

Cancérogénicité Clomazone: Aucune preuve de cancérogénicité provenant d'études animales.

Effets neurologiques Clomazone: Non neurotoxique.

Toxicité pour la reproduction Clomazone: Pas de toxicité pour la reproduction.

Toxicité pour le développement Clomazone: Absence de tératogénicité chez les animaux.

STOT - exposition unique Aucun dans des conditions normales d'utilisation. STOT - exposition répétée Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Effets sur les organes cibles Clomazone: Foie

Effets neurologiques Clomazone: Non neurotoxique.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Clomazone (81777-89-1)				
Ingrédient(s) actif(s)	Duration	Espèces	Valeur	Unités
Clomazone	72 h EC50	Algues	0.136	mg/l
	48 h EC50	Crustacés	12.7	mg/l
	96 h LC50	Poissons	15.5	mg/l
	21 d NOEC	Poissons	2.30	mg/l
	21 d NOEC	Crustacés	2.2	mg/l
	96 h CSEO	Algues	0.05	mg/l

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
Chlorure de calcium		96 h LC50: = 10650 mg/L (Lepomis	48 h LC50: 2280000 - 3948000
10043-52-4		macrochirus) static	μg/L (Daphnia magna)
1,6-hexanediamine (70%)	96 h EC50: = 14.8 mg/L	96 h LC50: = 1825 mg/L	48 h EC50: = 23.4 mg/L (Daphnia
124-09-4	(Pseudokirchneriella subcapitata)	(Pimephales promelas) static 96 h	magna)
	72 h EC50: = 15 mg/L	LC50: = 62 mg/L (Leuciscus idus)	
	(Pseudokirchneriella subcapitata)	static 96 h LC50: > 56 mg/L	
		(Lepomis macrochirus) static	
Sodium Hydroxide		96 h LC50: = 45.4 mg/L	
1310-73-2		(Oncorhynchus mykiss) static	
Acide acétique		96 h LC50: = 75 mg/L (Lepomis	24 h EC50: = 47 mg/L (Daphnia
64-19-7		macrochirus) static 96 h LC50: = 79	magna) 48 h EC50: = 65 mg/L
		mg/L (Pimephales promelas) static	(Daphnia magna) Static
Potassium chloride	72 h EC50: = 2500 mg/L	96 h LC50: 750 - 1020 mg/L	48 h EC50: = 825 mg/L (Daphnia
7447-40-7	(Desmodesmus subspicatus)	(Pimephales promelas) static 96 h	magna) 48 h EC50: = 83 mg/L
		LC50: = 1060 mg/L (Lepomis	(Daphnia magna) Static
		macrochirus) static	
Nitrate de sodium		96 h LC50: 994.4 - 1107 mg/L	
7631-99-4		(Oncorhynchus mykiss) static 96 h	
		LC50: = 2000 mg/L (Lepomis	
		macrochirus) static 96 h LC50: 4747 - 7824 mg/L	
	Sodium chloride		48 h EC50: 340.7 - 469.2 mg/L
7647-14-5		(Oncorhynchus mykiss)	(Daphnia magna) Static 48 h EC50:
		flow-through 96 h LC50: 5560 -	= 1000 mg/L (Daphnia magna)
		6080 mg/L (Lepomis macrochirus)	
		flow-through 96 h LC50: 6020 -	
		7070 mg/L (Pimephales promelas)	
		static 96 h LC50: 6420 - 6700 mg/L	

Date de révision : 2019-11-15

Version 1

			V CI SIUII
		(Pimephales promelas) static 96 h LC50: = 12946 mg/L (Lepomis macrochirus) static 96 h LC50: = 7050 mg/L (Pimephales promelas) semi-static	
Clomazone 81777-89-1	EC50 = 0.136 mg/L	96 h LC50 = 19 mg/L	48 h EC50 = 5.2 mg/L

Persistance et dégradation Clomazone: Modérément persistant. Ne pas facilement hydrolyser. Ne se biodégrade pas

facilement.

Bioaccumulation Clomazone: La substance n'a pas de potentiel de bioconcentration.

Mobilité Clomazone: Modérément mobiles. A un certain potentiel pour atteindre les eaux

souterraines.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

L'élimination inadéquate de l'excès de pesticides, de mélange de pulvérisateur ou de l'eau de rinçage est interdite. Si ces déchets ne peuvent pas être éliminés selon les instructions contenues sur l'étiquette, veuillez communiquer avec les autorités concernées pour des conseils. Les équipements de protection individuelle appropriés, tels que décrits aux sections 7 et 8, doivent être portés lors de la manipulation des matériaux pour l'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Mettez au rebut les contenants selon les règlements locaux, fédéraux et provinciaux. Rapportez-vous à l'étiquette du contenant qui contient des instructions sur l'élimination. Il est recommandé d'examiner les moyens possibles d'élimination dans l'ordre suivant:

- 1. La réutilisation ou le recyclage doit d'abord être envisagé. La réutilisation est interdite sauf par le titulaire de l'autorisation. S'ils sont proposés au recyclage, les conteneurs doivent être vidés et rincés trois fois (ou l'équivalent). Ne pas rejeter les eaux de rinçage dans les égouts.
- 2. L'incinération contrôlée avec épuration des gaz de combustion est possible pour les matériaux d'emballage combustibles.
- 3. Livraison de l'emballage à un service agréé pour l'élimination des déchets dangereux.
- 4. L'élimination dans une décharge ou une combustion à l'air libre ne devrait avoir lieu qu'en dernier recours. Pour une élimination dans une décharge, les récipients doivent être complètement vidés, rincés et perforés pour les rendre inutilisables à d'autres fins. En cas de brûlure, évitez de fumer.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOTCe produit n'est pas considéré comme un produit dangereux, tel que défini par le Ministère

des transports des États-Unis, 49 CFR, parties 100 à 185.

TMD Non réglementé

ICAO/IATA

N° ID/ONU UN3082

Nom officiel d'expédition Classe de danger Groupe d'emballage Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a, (Clomazone)

mballage

UN3082, Matière dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s, Clomazone, 9, III

Désignation IMDG/IMO

N° ID/ONU UN3082

Nom officiel d'expédition Classe de danger Groupe d'emballage Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a, (Clomazone)

9 III

FDS n°: 1693-5-A

Date de révision : 2019-11-15

Version 1

No EMS F-A, S-F

Dispositions particulièresNe pas rejeter dans l'environnement

Polluant marin Ou

DésignationUN3082, Matière dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s, Clomazone, 9, III

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de

dangers

Danger aigu pour la santéOuiDanger chronique pour la santéOuiRisque d'incendieNonRisque de décompression soudaineNonDanger de réactionNon

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Sodium Hydroxide 1310-73-2	1000 lb			X
Acide acétique 64-19-7	5000 lb			X

CERCLA

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

	Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses
ı	Sodium Hydroxide	1000 lb	
	1310-73-2	454 kg	
I	Acide acétique	5000 lb	
	64-19-7	2270 kg	

FIFRA Information

Ce produit chimique est un pesticide enregistré à l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches signalétiques, et pour les étiquettes du lieu de travail pour les produits chimiques autres que des pesticides. Les renseignements suivants sur les dangers sont requis sur l'étiquette du pesticide :

MISE EN GARDE

Provoque une irritation des yeux.

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Date de révision : 2019-11-15

Version 1

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Nitrate de sodium 7631-99-4		X	Х
1,6-hexanediamine (70%) 124-09-4	X	X	

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA (États-U nis)	LIS (Canada)	EINECS/ELINC S (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)
Clomazone 81777-89-1	107				Х	Х		
Nitrate de sodium 7631-99-4	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х
Chlorure de calcium 10043-52-4	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х
1,6-hexanediamine (70%) 124-09-4	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х

Mexique - Classe

Risque modéré, classe 2

Nom chimique	État cancérogène	Mexique	
1,6-hexanediamine (70%)		Mexico: TWA 0.5 ppm	

Nom chimique	Mexique - Inventaire des émissions et des transferts de matières polluantes - Rapport des émissions pour la fabrication, le traitement ou l'utilisation - Quantités seuils	transferts de matières polluantes -
Methylene diphenyl diisocyanate (polymeric)	100	100 kg/yr
	5000 kg/yr	

Déclaration SIMDUT

Ce produit a été classé en accord avec le Règlement sur les produits dangereux (HPR) et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le HPR

Classe de dangers du SIMDUT D2B - Matières toxiques



16. AUTRES INFORMATIONS	

NFPA	Risques pour la santé	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Dangers
	2			physico-chimiques -
HMIS	Risques pour la santé	Inflammabilité 1	Danger physique 0	Protection individuelle
	2*			x I

^{*}Indique un risque chronique pour la santé

Légende des codes NFPA et HMIS Grave = 4; Sérieux = 3; Modéré = 2; Léger = 1; Minimum = 0

Date de révision : 2019-11-15

Cause de la révision: sections de la FS mises à jour

FDS n°: 1693-5-A

Date de révision : 2019-11-15

Version 1

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Préparé par

FMC Corporation
Logo de FMC - Marque de commerce de FMC Corporation

© 2019 FMC Corporation. Tous droits réservés.

Fin de la fiche signalétique